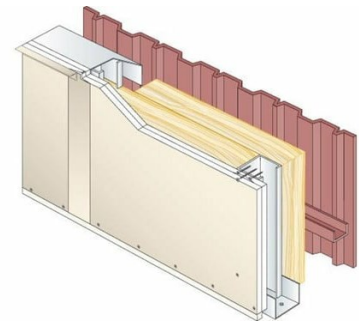


CONTRE - CLOISON PRÉGYMÉTAL SUR MONTANTS - 2 BA18 S - EI60 - M90-35 - LAINE DE VERRE

Contre-cloison constituée par assemblage de deux plaques épaisses PRÉGY BA18 S ou BA25 S de largeur 90cm, vissées sur la même face d'une ossature verticale PRÉGYMÉTAL (montants). Le vide de construction ménagé entre la paroi verticale à doubler et le parement de la contre-cloison permet l'incorporation d'un matelas isolant.



BÉNÉFICE SYSTÈME

Désolidarisation partielle ou totale par rapport à la paroi à doubler. Amélioration de l'isolation thermique et acoustique des parois doublées. Limitation des transmissions acoustiques latérales. Habillage et redressement de murs existants. Doublage résistant aux chocs. Plaque haute dureté de type (I) selon la norme EN 520.

Le choix de la plaque se fera selon le besoin spécifique de la pièce (Absorption de COV, humidité de la pièce, résistance aux chocs, couche d'impression pré-imprimée ...).

APPLICATION

Logements. Hôtellerie. Salles de spectacle, écoles de musique, studios d'enregistrement...

Tous locaux nécessitant une isolation acoustique renforcée.

Locaux humides privatifs EB et EB+p avec PRÉGYDRO.

Locaux humides collectifs EB+c avec parement PRÉGYDRO et sous couche PRÉGYTANCHE.

PROPRIÉTÉS

Composition du système	Ossature	Hauteur maximale	Type d'isolant	Références
2 Prégyplac BA18 S	M90-35	4,65 m	Laine de verre 85 mm	DTA 9/16-1038

Résistance au feu	Référence PV feu
EI 60 min	Performance feu que pour montants accolés - Efectis 11-A-582

CONFIGURATIONS POSSIBLES DU SYSTÈME

Ossature	Entraxe ossature	Hauteur maximale
accolés	45 cm	4,9 m
accolés	90 cm	4,1 m